



Accompagner les patients sous anticancéreux

par voie orale à l'officine

Objectif général de la formation	<p>Actualiser ses connaissances sur le parcours de soin du patient cancéreux</p> <p>Renforcer ses compétences sur les traitements anticancéreux par voie orale disponibles à l'officine</p> <p>Connaître le déroulé des entretiens patients selon les référentiels SFPC</p> <p>Acquérir les compétences organisationnelles, méthodologiques, relationnelles, et pédagogiques pour permettre la conduite des entretiens</p>
Compétences à atteindre	<p>Connaître le parcours de soin du patient souffrant d'un cancer</p> <p>Connaître les bases pharmacologiques et cliniques guidant la prescription des anticancéreux oraux</p> <p>Connaître les principes des différentes thérapies (ciblée, cytotoxique) ainsi que leurs principaux effets indésirables</p> <p>Savoir utiliser les sources documentaires disponibles pour conseiller au mieux le patient sur son traitement</p> <p>Proposer, préparer et mener un entretien pharmaceutique chez un patient sous anticancéreux par voie orale</p> <p>Renforcer l'autonomie du patient dans la gestion de son traitement</p> <p>Améliorer l'adhésion et l'observance du patient</p> <p>Améliorer la qualité de vie du patient (gestion des effets indésirables, habitudes de vie...)</p> <p>Prévenir et gérer les interactions médicamenteuses</p> <p>Savoir échanger et se coordonner avec les autres professionnels de santé</p>

Public visé	Pharmaciens et Préparateurs en pharmacies
Prérequis	Aucun
Programme	<p>8h30 – 8h45 : Evaluation initiale</p> <p>8h45 – 10h30 : Intervention du Dr ORILLARD</p> <ul style="list-style-type: none"> - Description du parcours de soin en oncologie - Typologie des cancers et prescription des thérapies ciblée - Coordination des soins ville hôpital <p>10h30 – 12h30 : Intervention du Dr CLAIRET Anne-Laure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apport de bases pharmacologiques sur les principaux anticancéreux oraux (cytotoxiques, thérapie ciblée...) - Conseils à apporter aux patients - Description des ressources documentaires disponibles - Description des interactions médicamenteuses (plantes et alimentation comprises) <p>Bilan mi-journée, Tour de table</p> <p>13h30 – 14h30 : Dr CLAIRET/Dr DEBOST</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer, programmer et mener un entretien pharmaceutique <p>14h30 – 16h15 : Dr CLAIRET/Dr DEBOST</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situations : jeux de rôle autour de cas de patients sous traitement cytotoxique, thérapie ciblée, hormonothérapie. Les participants devront avec une ordonnance amenée par un patient proposer l'entretien et mener cet entretien. <p>16h15 – 16h30 : Clôture de la journée</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Evaluation des connaissances finales ○ Questionnaire satisfaction
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théoriques et d'échanges autour de situations cliniques issues de la pratique et en lien avec les pathologies traitées (cas concrets, jeu de rôles, power point interactif).
Moyens pédagogiques	Salle équipée pour la formation, présentations PowerPoint, vidéoprojecteur, supports de cours, étude de cas pratiques, questionnaires

Modalités d'évaluation	Evaluation initiale : QCM Evaluation des connaissances en fin de formation Questionnaire de satisfaction
Modalités de suivi	Certificat de la formation remise au participant
Nombre maximum de stagiaires	20
Durée	7 heures
Intervenants	Dr ORILLARD Emeline, oncologue (CHU de Besançon) Dr CLAIRET Anne-Laure, MCU-PH, pharmacienne hospitalière (CHU Besançon) Dr DEBOST Carole, pharmacienne officinale
Coût de la formation	300 euros HT Financements possibles : OPCO-EP, FIF-PL
Dates et lieu	Espace Crusoé – Immeuble le Boréal – 16 rue Madeleine Brès – 25000 Besançon
Modalités et délais d'accès	Présentiel Fiche d'inscription à remplir Les inscriptions sont enregistrées au fur et à mesure de leur réception et ne deviennent définitives qu'après accord pour le financement. Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant sur le plan pédagogique, l'IES se réserve le droit d'annuler une session. La présence des stagiaires dans les locaux du centre de formation implique l'acceptation du règlement intérieur. Attestation de formation délivrée au participant après la formation sous réserve de valider a minima 8 item sur 10 lors du QCM de fin de session.